

Image not found or type unknown



## Donation au dernier vivant

Par **cissouvar**, le **08/12/2008** à **09:57**

bonjourrrrnm mes parents souhaitent officialiser une donation au dernier vivant ! ils ont vu 2 notaires qui ne disaient pas la meme chose, l'un conseillait de changer de contrat matrimonial qui s'élève à 1500euros et l'autre n'était pas tres clair , rnpouvez vous me répondre svp, rnsachant que mes parents ont peu de moyens et ne pourront pas se ruiner dans cet acte !!nrrnmerci